



Maison du Petit Enfant La Marelle

4, rue de l'Hirondelle – Saint-Brieuc

Projet d'établissement

Sommaire

Introduction	3
Le projet social	3
1. L'état des lieux et l'étude des besoins	3
1.1 – Le cadre politique	3
1.2 – L'environnement géographique et économique	4
1.3 - L'environnement social	4
1.4 – La définition des besoins petite enfance	6
2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre	6
2.1 – Les orientations	6
2.2 – Les axes de travail	6
2.3 – Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre	6
2.4 – Le partenariat	7
Le projet éducatif	8
1. L'accueil	9
2. Faire connaissance, la « référente » et la séparation	11
3. La continuité, les repères, la relation individuelle	12
4. Le langage	13
5. L'autonomie	14
6. L'observation et l'aménagement de l'espace	15
7. Le jeu	16
8. Les repas	18
9. Les soins	20
10. La propreté	20
11. Le sommeil	21
12. Conclusion	22
13. Références théoriques	22
Application du projet d'établissement	23

Maison du Petit Enfant la Marelle

4, rue de l'Hirondelle – Saint-Brieuc

Le projet d'établissement

Les établissements et les services d'accueil des enfants de moins de 6 ans doivent élaborer un projet d'établissement ou de service qui comprend notamment un projet éducatif et un projet social (article R.2324-29 du code de la santé publique).

Le projet social

Le projet social, composante du projet d'établissement situe, dans une approche évolutive, la structure petite enfance dans son cadre politique, géographique, économique et social. Il prend en compte les problématiques particulières de son environnement. Il permet ainsi de définir les besoins.

A partir de ce diagnostic, le projet social va se décliner en orientations, en axes de travail, en objectifs et en moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

1. L'état des lieux et l'étude des besoins

1.1 - Le cadre politique

L'action municipale en direction de la petite enfance, est une priorité depuis 1965 avec la création de la crèche familiale. En 1989, une première structure collective petite enfance a été ouverte en centre-ville, et une seconde à la Ville Hellio.

En 2002, un plan de développement petite enfance a été mis en place et s'est concrétisé notamment par la construction de deux nouvelles structures petite enfance en 2007 :

- sur le quartier sud, la maison du petit enfant le Chat perché ;
- et sur le quartier ouest, la maison du petit enfant la Marelle.

La maison du petit enfant La Marelle a été construite sur l'ancien site de l'école maternelle du Point du Jour.

Ce plan s'est poursuivi avec la déconstruction-construction de la maison du petit enfant Le Cerf volant, au nord est de la Ville, dans le cadre du projet de rénovation urbaine orienté vers le développement durable. La nouvelle structure a ouvert en janvier 2014.

Chaque grand quartier de la Ville est équipé d'une maison du petit enfant.

La Ville dispose également d'une crèche familiale, implantée en centre-ville, avec des possibilités d'accueil sur l'ensemble des quartiers.

Des dispositifs d'accompagnement à la fonction parentale ont également été mis en place.

La Ville répond ainsi aux besoins des familles en proposant une offre de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire briochin.

Avec plus de 20 places en établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 enfants de moins de trois ans, elle se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 15 places (rapport d'observation de la Chambre régionale des comptes Bretagne, 2012).

Cette action municipale s'inscrit pleinement dans le cadre d'une politique globale, cohérente et performante en direction des enfants et des jeunes afin de favoriser leur épanouissement. La Ville est devenue "Ville Amie des Enfants" , titre décerné par l'UNICEF et l'association des Maires de France, en 2009.

La Ville dispose du schéma intercommunal d'orientations petite enfance qui a été mis en place pour la période 2015-2020. C'est un outil de référence pour la Ville qui comprend :

- l'analyse quantitative des besoins et de l'offre d'accueil
- l'analyse qualitative des besoins et le niveau de satisfaction des familles
- les atouts, forces et faiblesses du territoire
- les enjeux identifiés et les actions préconisées sur la période 2015-2020

1.2 - L'environnement géographique et économique

Saint-Brieuc est la ville centre des Côtes d'Armor, sa superficie est de 21,9 km² (INSEE 2009). Elle se situe sur l'axe Brest/Rennes.

Construite autour de trois vallées creusées par le Gouët, le Douvenant et le Gouédic qui marquent fortement son identité, elle est ouverte sur une baie remarquable, au 5^{ème} rang mondial pour l'amplitude de ses marées.

Ville administrative, universitaire, elle est aussi un pôle économique, dynamique du nord de Bretagne. De nombreuses entreprises ont choisi de se développer dans l'agglomération briochine et contribue à la vitalité économique du 4^{ème} bassin d'emploi de Bretagne.

La maison du petit enfant la Marelle se situe dans le quartier prioritaire du Point du Jour, dont un des secteurs, la Cité Waron, est en rénovation urbaine. Ce sous-quartier fait partie du grand quartier ouest qui compte quatre autres sous-quartiers, les Villages, la Ville Jouha, le Tertre Notre Dame et la Tour d'Auvergne.

Le tissu économique sur le quartier prioritaire est représenté par 19 établissements en activité, sur les 3 286 sur l'ensemble de la Ville (INSEE, 2015)

1.3 - L'environnement social

- La population

La Ville de Saint-Brieuc est la 1^{ère} ville des Côtes d'Armor par rapport à sa population qui compte 45 207 habitants (INSEE, population municipale 2014,) au sein d'une agglomération de 151 246 habitants (INSEE, 2017).

Le grand quartier Ouest compte 12 169 habitants (INSEE, 2014). Le quartier prioritaire du Point du Jour en compte 3 062.

Le nombre de naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune est de 460 en 2017 (source état civil Saint-Brieuc). La répartition par quartier n'est pas connue.

Les enfants de 0 à 2 ans sont au nombre de 1 516, pour une population briochine de 45 207 habitants soit 3,4 %. Sur le grand quartier Ouest, ils sont 390, soit 3,2 % par rapport à la population du secteur (INSEE, 2014).

La population de moins de 25 ans représente 3 568 personnes, soit 29,3 % de la population du grand quartier, alors que la Ville en compte 31,1 %.

Le nombre de familles monoparentales est de 497 sur le quartier, et, sur l'ensemble de la Ville, de 1 862 (INSEE, 2014).

La population étrangère représente 5 % de la population du grand quartier Ouest, contre 5,7 % pour la population municipale (INSEE, 2014). Entre 2006 et 2014, elle a augmenté, sur ce quartier, de 41,3 %.¹

- L'habitat et l'aménagement de l'espace public

Les informations retenues sont celles qui concernent l'environnement immédiat de la maison du petit enfant la Marelle.

Les enjeux sont notamment :

- Requalifier la Cité Waron
- Aménager le parc Balavoine
- Faciliter les circulations piétonnes

La Cité Waron fait l'objet d'une déconstruction qui vise à supprimer des bâtiments construits dans les années 1950-1960. La reconstruction se fera par petites unités diversifiées.

Le quartier bénéficie également de la mise en valeur du parc Balavoine, principalement de son potentiel végétal.

Une nouvelle rue assure la desserte des petits immeubles et des maisons de ville, en transition entre les immeubles collectifs réhabilités et le tissu pavillonnaire.

La maison du petit enfant la Marelle fait partie des bâtiments publics qui ont déjà été rénovés comme la Citrouille, salle des musiques actuelles.

Les habitants ayant leur résidence principale en location HLM sont 2 040, soit 18,23 % des résidents du secteur.

- L'emploi

La population active briochine des 15/64 ans représente 19 063 personnes, soit 68,3 % de cette catégorie. Sur le quartier Ouest, elle représente 4 742 personnes, soit 67,8 % (INSEE, 2014).

La part des demandeurs d'emploi par rapport à la population active des 15/64 ans est de 18,8 % sur la Ville et de 17,9 % sur le quartier Ouest avec des disparités significatives par sous-quartier, les Villages 10,5 % et le Point du Jour 27,7 %.

- Les revenus des ménages

¹ Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Le revenu fiscal par unité de consommation médian² est de 1 583 € mensuel sur le quartier alors qu'il est de 1 544 € sur l'ensemble de la commune. Il est de 1 220 € sur le Point du Jour (INSEE, 2014).

Le nombre des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) est de 607, soit 24,8 % par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de la Ville (INSEE, 2014).

1.4 - La définition des besoins petite enfance

Les quelques données sociales de ce territoire attestent des difficultés sociales que rencontrent certaines familles.

Les bilans d'activité de la structure petite enfance montrent que certaines familles, dans leur fonction parentale, ont un besoin d'écoute et d'accompagnement important. Ce constat a été pleinement pris en compte dans les axes de travail retenus.

Il est intéressant de constater que la demande d'accueil émane, d'une part, des familles domiciliées sur le quartier, avec une demande forte d'accueil occasionnel, et d'autre part, de celles issues d'autres quartiers, pour son implantation, à proximité d'un axe routier est / ouest qui sera bientôt desservi par TEO , le Transport en bus Est Ouest. En effet, la mobilité des actifs briochins ayant au moins un enfant est importante.

Ce double intérêt familial permet une mixité sociale dans la structure petite enfance.

2. Les orientations, les axes de travail et les moyens à mettre en œuvre

2.1 - Les orientations

La Municipalité souhaite, à travers les différents projets petite enfance, proposer aux familles un accueil et des services petite enfance de qualité, répondant à leurs besoins et à leurs attentes.

2.2 - Les axes de travail

Les deux axes de travail retenus ont été de favoriser l'accès et le choix de différents modes d'accueil et de services, et d'adapter les services en fonction des évolutions sociales pour mieux répondre aux besoins diversifiés des familles.

2.3 - Les objectifs opérationnels et les moyens à mettre en œuvre

Les objectifs opérationnels sont les suivants :

- La création d'espaces petite enfance fonctionnels et accessibles
- Le regroupement, au sein de cette structure d'accueil, des services petite enfance, afin d'en faciliter l'accès aux familles et le travail en réseau
- Le développement de l'offre d'accueil collectif

² Le revenu fiscal par unité de consommation est une mesure des revenus déclarés au fisc (avant abattement) qui tient compte de la taille et de la composition des ménages. La médiane est la valeur du revenu fiscal partageant la population en deux groupes de tailles strictement égales. La moitié de la population gagne plus de ce seuil et l'autre moitié moins.

Les moyens ont porté sur :

- ◆ L'organisation de l'espace comme un lieu d'accueil petite enfance accessible à tous et fonctionnel pour les familles et le personnel
- ◆ La création d'un espace partagé permettant d'accueillir, chaque semaine, en période scolaire :
 - l'espace jeux de la crèche familiale proposé aux assistantes maternelles municipales, accompagnées des enfants qu'elles accueillent
 - l'espace jeux du RPAM intercommunal de la Baie, proposé aux assistants maternels indépendants, accompagnés des enfants accueillis
 - un atelier parents/enfants où est proposée aux parents accompagnés de leur enfant une activité permettant des échanges avec les autres parents et des professionnels de la petite enfance
 - un lieu d'accueil enfants parents (LAEP), ouvert en 2015, où les accueillants reçoivent les parents et les enfants. C'est le plaisir de se rencontrer, d'être ensemble dans des échanges, en toute liberté et confidentialité.

2.4 - Le partenariat

Depuis de nombreuses années, les services de la PMI accompagnent les structures petite enfance de la Ville. Ce partenariat est très actif sur ce quartier qui présentent des fragilités sociales.

La Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor est également un partenaire de longue date qui apporte son expertise technique sur les projets et sur le fonctionnement des structures. La CAF est, bien sûr, un partenaire financier incontournable qui contribue au financement de l'investissement et du fonctionnement de la maison du petit enfant la Marelle.

La Mutuelle sociale agricole soutient financièrement les structures petite enfance pour les familles en dépendant.

Le Département finance également les structures petite enfance pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

A coté du partenariat institutionnel existe un partenariat de proximité avec le centre social (accueil des familles sur les heures de cours de français ou l'atelier bien-être...), les organismes qui suivent et accompagnent les enfants en situation de handicap (CMPEA, CAMPS, SESSAD). D'autres partenariats sont mis en place en fonction des projets de la structure.

Maison du Petit Enfant la Marelle

4, rue de l'Hirondelle – Saint-Brieuc

- Le projet éducatif -

« Le plus grand respect est dû à l'enfant. » Juvénal

Le projet fait suite à un travail d'équipe. Il est le support de la pratique professionnelle de l'équipe.

Le principal objectif est de permettre à l'enfant de s'épanouir dans un environnement stable, bienveillant et sécurisant.

L'équipe s'efforce de mettre en œuvre ses compétences pour permettre à l'enfant de s'intégrer à la collectivité, de construire des repères dans le temps et l'espace.

Elle propose donc une relation empreinte de respect et d'empathie, et lui dispense les soins dont il a besoin et favorise son accès à l'autonomie.

A la Maison du petit enfant La Marelle, les valeurs éducatives, en lien avec celles du gestionnaire, sont les suivantes :

- Le respect de l'enfant dans sa singularité, son rythme, son développement, ses besoins, dans la continuité des pratiques familiales.

En effet, l'équipe attache beaucoup d'importance au respect de la sécurité physique et affective de l'enfant en lui assurant des repères et de la continuité dans nos gestes et nos attitudes tout au long de la journée.

Elle accorde une importance particulière à la qualité des relations avec l'enfant et sa famille en étant disponible, à l'écoute, dans l'empathie, le non-jugement et en respectant les différences et les croyances de l'enfant et de sa famille. Chaque enfant a sa propre histoire, il est un être à part entière, un individu en construction.

- L'accompagnement de l'enfant dans son processus de socialisation.

La socialisation est un aspect important du développement de l'enfant, car elle conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte à la société.

Se socialiser, c'est en quelque sorte trouver sa place au sein d'un groupe. Une place qui permet d'exister et de construire une vraie confiance en soi. Une place qui ne s'impose pas, mais qui est en harmonie avec les autres, au milieu des autres.

L'établissement d'accueil est le premier lieu de socialisation pour certains enfants, après la famille et avant l'école maternelle. Il est donc important qu'il remplisse son rôle d'intégration sociale sans pour autant oublier le respect du rythme individuel du jeune enfant car respecter le rythme du jeune enfant, c'est respecter l'enfant.

L'équipe propose à l'enfant des expérimentations qu'il s'approprie ou pas selon son tempérament, sa sensibilité et son degré de développement, afin qu'il développe sa capacité à être un parmi les autres.

L'équipe accompagne l'enfant, pour qu'il acquiert certaines règles, afin de lui permettre de vivre en société en intégrant des valeurs d'échange, de partage et de communication.

- L'ouverture vers les autres et son environnement.

L'ouverture vers les autres s'effectue par le biais du jeu qui est alors support de relation. L'enfant prend conscience de la présence et de l'absence d'autrui en bénéficiant d'un environnement humain contenant et écoutant. En effet, c'est grâce à la présence d'adultes bienveillants et non intrusifs que les enfants peuvent, en jouant, s'autoriser à faire et à penser des choses nouvelles pour eux et grandir.

Une concertation d'équipe, des projets de partenariats, ainsi que la participation d'intervenants extérieurs permettent d'aller à la découverte de l'environnement, de favoriser de nouvelles rencontres et de s'ouvrir au monde extérieur.

- La bien traitance professionnelle des agents petite enfance.

- Au niveau des enfants :

Le personnel est sensibilisé et formé sur les pratiques de bien traitance.

Autour du respect envers l'enfant, la bien traitance tisse une trame faite de cohérence, de continuité et de projets. Elle a donné lieu à la rédaction d'une charte de la Marelle.

Le bien-être de l'enfant est au cœur des analyses de nos pratiques professionnelles.

- Au niveau du personnel :

Pour le bien-être des professionnels, l'accent est mis sur plusieurs axes :

- Les formations
- Les temps de réunions d'équipe
- Les analyses des pratiques professionnelles
- Les conditions de travail, grâce au matériel adapté mis à disposition

1. L'accueil

Accueillir un tout petit, signifie être là pour lui, disponible, à l'écoute de ce qu'il laisse percevoir. Cet accueil suppose, pour nous les professionnels de la petite enfance, une qualité, une disponibilité et une posture d'écoute.

« Adopter une posture d'écoute cela suppose de s'adapter à chaque famille qui se présente afin de l'accueillir dans sa diversité, c'est-à-dire dans sa particularité dans un souci de non jugement » (Myriam Mony).

Le premier accueil

Afin d'accueillir les parents et les enfants dans de bonnes conditions, nous proposons un accueil personnalisé.

La confiance et le respect sont les fils conducteurs de l'accueil que nous nous efforçons de retrouver dans les objectifs fixés.

Objectifs

- Être accueillant, disponible, et à l'écoute
- Anticiper l'arrivée de l'enfant, du parent
- Instaurer une relation de confiance
- Permettre aux parents et aux enfants de repérer les différents professionnels présents dans la structure
- Donner une place à chacun, le multi-accueil se concevant comme un espace partagé
- Faciliter la séparation afin que le parent et son enfant passent une bonne journée
- Recueillir les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant, sans être intrusif
- Transmettre aux parents les informations essentielles quant à la vie de l'enfant au multi-accueil

Les parents, lors d'un premier rendez-vous avec la responsable, reçoivent les explications nécessaires quant au fonctionnement et au règlement de la Marelle. Ils sont ensuite invités à visiter la structure, c'est ainsi qu'ils font connaissance avec la personne qui s'occupera plus particulièrement d'eux, «la référente» qui permettra de créer une passerelle entre deux lieux de vie : la maison et la Marelle.

Ce professionnel référent de l'accueil après échange avec la famille proposera les modalités les plus adéquates pour que les parents, l'enfant, et le professionnel fassent connaissance en douceur.

Cette intégration se fera progressivement et va permettre à l'enfant et à ses parents de s'intégrer à son nouvel environnement.

L'accueil tout au long de la journée

Nous adoptons une attitude d'accueil tout au long de la journée, lorsque l'enfant change de salle, lorsqu'il se réveille, lorsque les équipes se relaient. Ainsi, chaque temps de transition, où s'effectuent des changements notoires, implique un accueil de l'enfant de manière à construire les repères nécessaires pour son bien-être.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap

Nous nous efforçons de répondre au mieux aux besoins exprimés par les familles.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap nous demande une disponibilité plus grande, une confiance de la part des parents et un travail en partenariat avec les professionnels des différents lieux où est accueilli l'enfant. Le « travail d'accompagnement » avec l'enfant et sa famille signifie « cheminer ensemble »

Au quotidien, l'accueil est personnalisé et individualisé grâce à un projet d'accueil individualisé (PAI).

L'accueil d'urgence

C'est un accueil qui n'a pas pu être anticipé pour des raisons familiales ou professionnelles. Ce type d'accueil implique une adaptation rapide ou inexistante. Toutefois, un questionnaire sur les habitudes de vie est rempli par la famille, afin d'assurer une prise en charge adaptée.

2. Faire connaissance, la « référente » et la séparation

Objectif

- Sécuriser l'enfant et le parent.
- Se repérer.
- Instaurer une relation de confiance.
- Se séparer en douceur.

« Un enfant ayant un attachement sécurisé est un enfant qui sait utiliser l'adulte comme base de réconfort pour s'ouvrir au monde et aux autres. Importance d'établir un lien d'attachement avec une personne sur qui l'enfant puisse compter ». (Théorie de l'attachement par John Bowlby 1978.)

Grâce à cette relation sur laquelle il s'appuie, l'enfant peut alors, peu à peu, s'ouvrir vers l'extérieur, explorer le monde environnant.

Lorsque l'enfant arrive à la Marelle, un temps pour faire connaissance est important. Cette période est nécessaire pour que les parents et l'enfant nous rencontrent, se repèrent dans le temps, dans l'espace et dans la relation aux autres : enfants et adultes afin que la confiance s'instaure. Ce temps permet ainsi une séparation en douceur.

En premier lieu, une personne qui sera la « référente », se détache du groupe et se rend disponible pour échanger avec les parents autour des habitudes de vie de l'enfant à la maison.

Cet entretien avec les parents nous permet d'avoir une meilleure connaissance de l'enfant et de rédiger ensemble un document que nous appelons « la petite histoire ».

Lors de cet échange, nous nous efforçons de nous adapter à chaque histoire.

Le rôle de la personne référente est d'instaurer une relation privilégiée à des moments précis (le repas, la sieste, le change...) avec chaque enfant, de satisfaire les besoins de l'enfant, de respecter son rythme par une observation quotidienne.

Petit à petit, cette référence est élargie aux autres professionnels.

Au terme de cet entretien, nous proposons un planning d'accueil progressif de quelques heures gratuites, établies sur plusieurs jours en général.

Toutefois, dans certaines situations d'urgence, ce temps de connaissance n'est pas réalisable.

L'atelier Parents-Enfants

C'est un lieu de rencontres, d'échanges, d'information, de conseils et de prévention qui a lieu le mardi matin entre 9h30 et 11h30.

L'atelier nous permet aussi de proposer aux parents ce lieu comme espace de transition, avant de débiter une période d'adaptation à la Marelle.

Les professionnels accueillent les familles pour un temps de partage durant lequel l'enfant reste sous la responsabilité de ses parents.

Des échanges et des rencontres avec d'autres familles sont possibles dans le respect mutuel de chacune.

La place des parents

Il n'existe pas d'accueil de qualité sans étroite collaboration avec les familles. Pendant tout le temps d'adaptation, une place privilégiée est faite aux parents.

Afin de donner une place à chacun, nous proposons :

- la visite de la structure
- des entretiens individualisés, afin de répondre au mieux à la demande des parents et à leurs questionnements
- une invitation à la fête de Noël et en fin d'année scolaire à la Marelle
- des rencontres : réunions de parents, réunions à thème ou portes ouvertes
- Mais aussi des transmissions quotidiennes de la vie de leur enfant à la crèche, ainsi que des informations sur le tableau d'informations à destination des parents.

La séparation :

Elle a lieu tout au long de la journée, l'enfant est amené à changer d'endroit (activités, repas, chambre...) et à voir différents professionnels. C'est pourquoi, il est important d'anticiper chaque séparation en verbalisant et en rassurant.

Pour aider à la séparation, nous avons vu précédemment que nous proposons une période pendant laquelle nous allons faire connaissance. Un adulte référent se rend disponible pour accueillir l'enfant et les parents.

Il est important que l'enfant prenne conscience du départ de son parent ou de la personne qui l'accompagne, des rituels peuvent être mis en place à ce moment là.

Le petit objet qui vient de la maison, le doudou, la tétine peuvent aider à la séparation.

La séparation est nécessaire à l'enfant pour sa construction individuelle.

3. La continuité, les repères, la relation individuelle

Objectif :

- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Rassurer l'enfant en préservant la continuité du lien
- Être le garant d'une relation de qualité avec l'enfant

« L'environnement dans lequel l'enfant est accueilli doit être stable, ferme et capable de porter psychologiquement et physiquement l'enfant » (concept du holding de Winnicott)

Par la continuité des soins, l'enfant est accompagné tout au long de la journée.

La relation enfant/professionnels ainsi établie est rassurante.

La constance du comportement, des gestes et des attitudes professionnels devient alors un repère essentiel pour lui.

Par notre attitude (notre regard, notre voix), nous assurons la sécurité affective et physique de l'enfant.

Nous adaptons des gestes enveloppants et adaptés (porter l'enfant, le contenir, le protéger avec une continuité du mouvement) ; ces gestes vont lui permettre de se sentir en sécurité, et de s'ouvrir peu à peu aux autres et à son nouvel espace de vie.

Chaque détail de son environnement, retrouvé chaque jour, forme les repères indispensables à la construction de son autonomie.

La continuité se veut donc être une ligne directrice de notre travail, une notion que nous gardons en mémoire au cours de la journée.

Nous plaçons des repères qui aident l'enfant à mettre sa marque afin qu'il puisse se retrouver dans cet espace de cohabitation qu'est la Marelle.

Ainsi, son casier, son lit, sa place dans le dortoir, un adulte référent sont des indices repères d'individuation, ces indices aident l'enfant à s'identifier parmi les autres, lui offrent un cadre sécurisant et tranquillisant, tout en préservant la continuité du lien maison-collectivité-maison.

Nous nous efforçons également de mettre en mot au fil de la journée la succession des activités ; cette mise en mot permet à l'enfant de se créer des repères temporels et de ne pas se sentir perdu ou angoissé face aux divers événements de la journée. Nous adoptons une attitude rassurante, nous expliquons à l'enfant ce que l'on va faire, nous nous mettons à sa hauteur pour lui parler et se poser avec lui dans une attitude bienveillante.

Ainsi, un tout petit qui s'est couché avec la présence d'un adulte ne sera pas perturbé à son réveil si une autre professionnelle est là, parce que l'on n'aura pas oublié de le lui dire.

Autre repère qui peut être important pour l'enfant :

Le doudou :

Le doudou est un objet transitionnel, il permet de mieux accepter les changements.

C'est un objet choisi par l'enfant. Il lui permet d'appréhender l'environnement, de le rassurer et d'aider à la séparation. Il est important de laisser son doudou à l'enfant, à son arrivée le matin, s'il en a besoin, cela lui permet de calmer son angoisse.

Dans la structure, les doudous sont à disposition. L'enfant peut ranger son doudou ou le garder avec lui. Pour certaines activités (pataugeoire, peinture...), nous demandons à l'enfant de poser son doudou. Le doudou peut être mis un peu de côté sans être trop loin.

Pour des raisons d'hygiène, il est conseillé aux parents de laver régulièrement le doudou de leur enfant.

Si le soir, le parent ne trouve pas le doudou, nous pourrions l'inciter à demander à son enfant de le chercher.

4. Le langage

Objectifs

- Accompagner l'acquisition du langage
- Favoriser les compétences langagières

« Lorsqu'à sa naissance, le nouveau-né se met à crier, son cerveau n'est pas encore mature. Pourtant, dès les premiers jours, le bébé est sensible à la mélodie du langage de sa mère et l'on

avance même qu'il est capable, dès quatre jours, de distinguer sa langue maternelle d'une langue étrangère. » (Bernard Golse)

En effet, l'enfant manifeste des comportements de communication pré verbales dès les premiers jours de sa vie. Ainsi, nous pouvons constater que l'enfant sourit lorsqu'on lui sourit, qu'il gazouille pour que l'interaction dure plus longtemps.

Les paroles de son entourage sont perçues, puis de mieux en mieux reconnues et associées aux événements et objets qu'elles accompagnent. L'enfant se livre aussi à de véritables conversations avec son entourage, faites de vocalises, de rires, et se familiarise ainsi aux tours de parole dont il perçoit l'alternance. Ensuite, il reconnaît les intonations et le rythme qui traduisent les intentions des personnes, puis petit à petit les constituants prononcés (mots, propositions ...)

Notre rôle est de faciliter cette acquisition tout en respectant le rythme de chaque enfant.

Nous parlons aux enfants dans un langage simple.

Des mots sont posés sur les gestes quotidiens, mais aussi sur les émotions. Nous sommes attentifs à ce que l'enfant a envie de dire et stimulons son envie de s'exprimer.

Nous écoutons l'enfant et lui répondons en nous mettant à sa hauteur, nous l'invitons à prendre la parole et lui laissons le temps de le faire.

Nous parlons de ce que l'on fait et de ce qui se passe

Nous proposons et favorisons la rencontre des enfants dès leur plus jeune âge avec des livres, des images, des comptines, des récits, du chant, afin de développer les différentes formes de communication.

Des livres artistiques sont également privilégiés, des livres dont les textes, les images et la mise en forme sont travaillés par les auteurs.

Nous avons un partenariat avec la bibliothèque, afin de mettre en place des projets autour du livre.

Une bibliographie classée par thème est en cours de réalisation, et pourra être consultée par les familles.

5. L'autonomie

Objectif

- Permettre à l'enfant de se réaliser en tant qu'individu.

L'acquisition de l'autonomie va permettre à l'enfant de se réaliser pleinement pour devenir « l'entrepreneur de sa propre vie ».

Nous favorisons l'autonomie en rendant possible et en favorisant les possibilités d'initiatives de l'enfant, ses prises de décisions, ses choix, qui vont permettre peu à peu l'émergence de la « conscience de soi » (dire « non », dire « moi », puis dire « je »).

Cela implique la présence rassurante d'un adulte, que celui-ci soit attentif à ce qu'exprime l'enfant, en tienne compte et essaie de s'y ajuster au mieux.

L'autonomie s'acquiert peu à peu dans l'acceptation de certains renoncements au plaisir immédiat, car on ne peut arriver à l'autonomie sans frustration, sans rupture. L'enfant acquiert ses capacités tout en devant renoncer à d'autres.

C'est dans le jeu que l'enfant peut s'autoriser sans risque à ne dépendre que de lui-même. Nous mettons donc à disposition de l'enfant des objets, des jouets, du matériel, vers lesquels il décidera

ou non d'aller, qu'il choisira lui-même, pour lesquels il prendra ou non l'initiative de l'exploration ou de l'expérimentation par lui-même.

La libre expression de ses émotions ou de ses sentiments, de ses désirs ou de ses préoccupations, qu'il met en scène (à partir de deux ans) lui procure une jubilation liée à la découverte du sentiment de liberté. Il découvre une autonomie, certes illusoire et temporaire, mais cela lui permet d'entrevoir la possibilité de devenir un jour le maître de sa propre vie.

Nous laissons donc l'enfant jouer librement et nous n'intervenons pas dans son jeu, sauf s'il le demande. De la même façon, nous ne faisons pas à la place de l'enfant lors d'activités diverses comme la pâte à sel, le dessin, la peinture, etc. C'est en effet beaucoup plus intéressant pour lui de découvrir seul, d'expérimenter par lui-même.

Didier HEINTZ : « L'enfant doit pouvoir montrer ce qu'il sait faire, mais aussi ne pas se sentir perpétuellement sous le regard de l'adulte, tout en le sachant proche. Il doit pouvoir se faire accompagner par l'adulte quand il le demande ».

6. Observation et aménagement de l'espace

Objectif

- Observation :
Permettre une prise de recul et une réflexion pour améliorer les pratiques, pour comprendre les besoins de l'enfant et permettre un suivi et une meilleure connaissance de l'enfant.
- Aménagement de l'espace :
Soutenir l'évolution physique et intellectuelle de l'enfant en s'adaptant à ses capacités, à ses intérêts.

Afin que l'enfant puisse évoluer dans un cadre stable et sécurisé, l'aménagement des lieux de vie est le fruit d'une réflexion en équipe.

Notre objectif est de concevoir des espaces en fonction de la motricité, des centres d'intérêts observés, de la maturité et du degré d'autonomie des enfants.

Nous aménageons des espaces ni trop grands, ni trop petits, adaptés aux capacités des enfants.

Ces espaces sont évolutifs, repensés régulièrement en fonction des besoins du moment. Cette qualité d'adaptation limite d'autant les interdits et les sujets de tension.

Grace à l'observation que nous mettons en place et l'attention que nous portons aux besoins de chaque enfant, nous avons suffisamment d'éléments pour créer un cadre de jeu et aménager un espace favorisant l'activité de chacun au sein du groupe.

Nous privilégierons :

- Un cadre sans danger pour les enfants, où ils peuvent explorer leur environnement et apprendre à agir par eux-mêmes calmement, sans être dérangés par les autres enfants.
- Un espace aménagé réévalué régulièrement afin que chaque enfant puisse y choisir ce qui lui correspond : diversité de jeux et de jouets adaptés au niveau de développement.
- Des règles de rangement connues de tous (adultes et enfants)

Modes de présentation des objets et jouets mis à disposition :

- Rassemblés ou disposés de façon éparse à proximité des enfants
- Posés au sol, sur des étagères ou disposés dans des coins jeux
- En quantité suffisante (permettre les jeux d'imitation entre enfants et limiter les conflits).

Certains espaces à la Marelle sont délimités par pôle d'activité :

- La salle de motricité : toboggan, briques, trotteurs/vélos, ballons, tapis sensoriels, matériels pour parcours sensoriels et moteurs.
- La salle de la pataugeoire : manipulation et exploration sensorielles du milieu aquatique.
- La salle d'activité : découverte sensorielle, peinture, transvasement, construction, motricité fine, modelage...
- La ludothèque : petit espace de stockage, roulement des jeux, mise à disposition plus aisée.

Nous retrouvons également au sein de chaque unité :

Des espaces permettant de développer la motricité,

Des espaces permettant d'expérimenter,

Des espaces d'imitation et de jeux symboliques,

Des espaces permettant le repos, l'intériorité, la construction du « moi et les autres »

Des espaces d'écoute : histoires, musique...

7. Le jeu

« Le jeu et la vie quotidienne sont pour l'enfant autant d'occasions répétées, soit d'exercer ses compétences, soit d'innover dans l'expérimentation. Cet enchaînement d'assimilation et d'accommodation a pour but d'élargir son champ de compétence, d'installer et de développer les prémisses de la pensée » (Piaget).

La notion de plaisir est prépondérante ; c'est parce que l'enfant prend du plaisir au jeu, qu'il reviendra vers lui, qu'il pourra ainsi surmonter les difficultés d'un nouveau puzzle, d'un jeu d'encastrement un peu plus difficile.

Ainsi, ce qui caractérise le jeu, c'est le plaisir qu'il procure, cette sorte de « jubilation passionnée » dont parlait le psychologue Henri Wallon : « jouer, c'est aussi pour l'enfant s'efforcer de comprendre la complexité des situations humaines auxquelles il est confronté ».

Jouer, c'est associer activité, pensées et émotions.

Objectifs :

- Expérimenter à son rythme dans un espace sécurisant
- Se mettre en relation avec les autres enfants et apprendre à partager
- Créer, et développer l'imaginaire
- Manipuler
- Verbaliser, communiquer
- Développer la motricité fine
- Acquérir de la confiance
- Créer des situations d'imitation
- Prendre du plaisir

Le jeu fait partie intégrante du quotidien de l'enfant. Pour répondre à ce besoin, nous lui proposons :

- Des jeux en libre accès
- Des activités semi-dirigées
- Des activités extérieures

Le jeu libre

« Il est important de développer le goût de l'activité autonome, car c'est à travers la motricité libre de l'enfant et l'activité autonome que les enfants vont accumuler les expériences qui favorisent un développement moteur harmonieux et posent les bases d'un bon développement. » (E. Pickler)

Par activité autonome, nous entendons laisser l'enfant se découvrir par lui-même à travers les expériences dans diverses situations.

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, son environnement. Aussi, nous ne proposons pas à l'enfant une activité ou une situation qui lui est trop difficile et donc inadaptée et qui pourrait le mettre en échec.

Nous suivons à distance l'activité autonome de l'enfant avec respect, en l'encourageant dans ses nouvelles acquisitions par un commentaire verbal.

Notre regard bienveillant et encadrant accompagne ses moments d'explorations.

Cet accompagnement fonde la sécurité interne et le sentiment de compétence chez le jeune enfant.

Le jeu libre se déroule dans un espace pensé et aménagé par l'adulte, où l'enfant peut aller et venir librement dans les différents « coins » de jeu au sein même de l'unité.

- Voitures
- Dînette
- Poupées
- Coin lecture
- Puzzles
- Jeux dans le jardin
- Etc.

Activité semi-dirigée

C'est une activité à l'initiative de l'adulte, avec les consignes à respecter.

Nous proposons l'activité à un petit groupe d'enfants, en fonction de leur développement, de l'intérêt et du plaisir que prendra l'enfant.

L'enfant a le choix d'y participer, tout comme il a la possibilité d'être observateur ou acteur pendant l'activité : « l'adulte propose, l'enfant dispose ».

L'adulte pose le cadre de l'activité et intervient le moins possible afin de laisser libre cours à l'expérimentation.

- Atelier « l'Art en tout petit » en partenariat avec le FRAC
- Peinture, dessin, collage
- Manipulation / transvasement
- Modelage, pâte à modeler, pâte à sel
- Pataugeoire
- Jardinage

« C'est en jouant, et seulement en jouant, que l'individu, enfant ou adulte est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière. C'est seulement en étant créatif que l'individu découvre le soi » (D.W.Winnicott)

Jeux extérieurs

Les activités extérieures permettent de découvrir de nouveaux environnements et de favoriser des rencontres, afin de s'ouvrir au monde extérieur.

Des projets de partenariats s'effectuent tout au long de l'année tels que :

- Visite au musée
- Rencontres inter- générationnelles
- Marché « petits légumes » au centre social

Nous proposons également diverses sorties à pied dans le quartier.

- Bois Boissel
 - Boulangerie
- etc....

Ou en minibus :

- Ferme de la Ville Oger
- Plage des Rosaires
- Port du légué
- Centre équestre Brézillet
- Marché du centre-ville
- Jardinerie, animalerie
- Manifestations ponctuelles
- Bibliothèque
- Sortie de fin d'année (zoo, ferme ...)

Lors de ces activités en extérieur, deux enfants sont pris en charge par un adulte.

Nous pouvons demander l'aide de parents qui accompagnent uniquement leur enfant, ceci lors de sorties exceptionnelles.

8. Les repas

Le repas est une réponse à un besoin vital, un moment de plaisir et de partage, c'est également le temps de la formation du goût et des apprentissages.

Il appartient aux parents de donner le premier repas de la journée à la maison.

La structure propose un jus de fruit frais le matin, le repas du midi et un goûter.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale et livrés tous les jours ; le menu est affiché à l'entrée de la structure.

Le repas est remis en forme par le responsable d'office, il est apporté sur un chariot dans chaque unité.

Nous respectons la diversification et les habitudes alimentaires en accord avec les transmissions des parents (allergies, croyances, régime alimentaire avec prescription médicale ...)

Nous demandons aux parents de nous faire part de tout changement et particularités dans l'alimentation de leur enfant.

Lors des transmissions, l'équipe transmet aux parents les informations relatives aux repas.

Dans les repas proposés, l'enfant mange ce qu'il aime selon son appétit.

C'est l'adulte qui repère les signes de satiété.

Concernant les conditions de la prise du repas, nous proposons une démarche de qualité en axant notre organisation autour du respect de l'enfant :

Au niveau de son rythme → en respectant ses besoins.

Au niveau de sa sécurité → en lui proposant un accompagnement adapté et un encadrement suffisant. C'est un moment où s'instaure une relation individuelle privilégiée.

Nous restons assis près des enfants, nous sommes disponibles pour répondre à leurs demandes.

Au niveau de son confort → avec une réflexion sur l'aménagement : des espaces ont été aménagés en dehors des espaces de vie pour une meilleure qualité des repas.

Les enfants y sont confortablement installés.

La position de l'adulte doit également être confortable afin de donner le repas dans de bonnes conditions.

Au niveau de son autonomie → en proposant une participation de l'enfant à la mesure de ses compétences avec du matériel adapté pour permettre cette autonomie.

Quand l'enfant montre l'envie de manger seul, nous l'encourageons dans son initiative en lui proposant une petite cuillère, et plus tard une fourchette.

S'il a besoin d'aide, l'adulte peut l'aider avec une autre cuillère.

Déroulement du repas dans l'unité des bébés

L'allaitement maternel des enfants à la Marelle est possible.

Un endroit calme est mis à disposition de la maman pour allaiter son bébé. Elle peut également apporter son lait maternel frais ou congelé en respectant la chaîne du froid.

Un protocole de recueil, de conservation et d'utilisation de biberon de lait maternel est proposé aux familles lors de leur entrée en structure petite enfance.

Les bébés sont dans les bras d'un adulte ou dans un transat.

Une cuillère souple est utilisée pour le repas des tous petits.

Lorsqu'ils sont capables de s'asseoir tout seul, ils sont installés dans une chaise haute, puis dans une petite chaise basse à tablette où ils peuvent commencer à manger avec une cuillère accompagné d'un adulte.

Pour améliorer le temps du repas (moins de bruit, moins de manutention), les enfants en chaises hautes ou à table prennent le repas sur le palier et ceux en transat et chaises basses dans l'unité.

Un réajustement peut être fait en fonction du nombre et de la configuration du groupe.

En fonction de ses capacités, l'enfant peut manger en compagnie d'un autre enfant sur une petite table, toujours avec l'accompagnement bienveillant de l'adulte présent pour une aide éventuelle.

Ainsi, d'une relation individuelle avec l'adulte, ils partageront le repas en petits groupes.

Le déroulement du repas dans l'unité des moyens et des grands

Pour une meilleure qualité de repas dans une ambiance moins sonore et plus sereine, nous divisons le groupe en deux et proposons ainsi deux services.

Pour plus de confort et une meilleure relation des adultes avec les enfants, nous avons choisi un mobilier adapté (table en demi-lune qui favorise les inter-actions avec les adultes, le positionnement de l'adulte engendre ainsi chez l'enfant une relation privilégiée).

Pour répondre au besoin d'autonomie, des plateaux repas sont proposés aux enfants, ils peuvent ainsi à leur rythme choisir l'ordre dans lequel ils vont manger et éventuellement se servir seul.

Un adulte est détaché au chariot pour le service du repas et un agent est présent à chaque table et accompagne les enfants tout au long du repas.

9. Les soins

Objectifs :

- Assurer le bien être de l'enfant.
- Répondre à ses besoins fondamentaux, sécurité affective et physique,
- Partager un moment individuel avec l'enfant.

La réalisation des soins est un moment de partage individuel avec l'enfant, d'écoute et de disponibilité. Il est important que le moment du soin soit un temps agréable pour l'enfant.

Nous le prévenons tout d'abord de notre action, afin qu'il ne soit pas interrompu dans son jeu ou dans sa relation.

Nous accompagnons les gestes par des mots pour ne pas surprendre l'enfant et le sollicitons pendant le soin (enfant acteur de ce qui se passe pour lui)

Nous favorisons l'autonomie de l'enfant lors des soins en préservant son intimité et sa pudeur (coin bien délimité et protégé).

Exemple :

- Déshabillage/habillage des plus grands dans une attitude d'encouragement
- Lavage des mains, avant et après le repas, et de la bouche après le repas
- Montée seul ou accompagné sur la table à langer en fonction de ses capacités

Nous essayons d'attendre que l'enfant soit prêt à participer (jeu sur la table à langer éventuellement) lors des soins d'hygiène et médicaux suivants :

- Prise de température axillaire
- Nettoyage nez (pipettes ou spray nasal)
- Prise de médicaments
- Change de la couche

10. La propreté

Objectif :

- L'autonomie par l'acquisition de la propreté.
- Le respect du rythme de l'enfant.

L'acquisition de la propreté (maîtrise de l'urine et des selles) se fait spontanément chez l'enfant vers deux ans et demi.

C'est une étape qu'il atteint à son rythme et non un apprentissage enseigné par l'adulte.

Ce n'est pas le fait d'enlever la couche qui rend propre, il faut également que l'enfant soit prêt sur le plan physique, psychologique et affectif. Il doit avoir le désir de devenir grand, en imitant l'adulte.

Dans la structure, nous repérons le moment où l'enfant est prêt à délaisser les couches (couches sèches, demande de passage aux toilettes, autonomie pour descendre sa culotte) et échangeons avec les parents en les rassurant pour accompagner l'enfant dans son acquisition.

Nous demandons aux familles d'adapter les vêtements (autonomie et confort dans l'habillage et le déshabillage : changes dans le sac.)

Nous respectons le rythme de l'enfant et ne proposons pas le pot à la demande des parents si leur enfant n'est pas prêt.

Un apprentissage trop précoce peut entraîner des effets inverses à ceux souhaités. Nous ne pratiquons pas la mise au pot systématique.

Nous proposons aux enfants « sans couche » le passage aux toilettes à différents moments de la journée mais sans obligation, les autres sont changés systématiquement avant la sieste. S'il y a beaucoup d'accidents (couche enlevée trop vite, culottes mouillées), nous remettons des couches à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit prêt.

Un petit livret sur le sujet a été réalisé par l'équipe et est à la disposition des parents (voir pièce en annexe).

11. Le sommeil

Objectif :

- Répondre à un besoin vital
- Respect de son rythme
- Contribution à la qualité de son développement

« Un enfant qui dort bien et suffisamment longtemps est plus qu'un autre en position de réaliser ses compétences et d'assurer ses constructions » (Professeur Hubert Montagner).

Le sommeil permet à l'enfant de mettre son organisme au repos. C'est un vrai besoin vital, un lâcher prise.

En structure collective, c'est le sommeil de la journée (siestes) qui nous concerne. Pour le bien-être de l'enfant, il est important de respecter ses rythmes, la qualité et la quantité de son sommeil.

Le sommeil de l'enfant en structure collective peut être différent de celui de la maison, à cause du rythme, du bruit et du nombre d'enfants.

S'endormir pour certains enfants est un moment parfois difficile à négocier et peut être source d'angoisse ; s'endormir, c'est s'abandonner, s'éloigner de l'adulte, de la lumière et du bruit.

Pour permettre un sentiment de sécurité, chaque enfant a son propre lit, individualisé, dans une chambre en légère obscurité, sous la surveillance d'un adulte présent qui pourra apaiser, rassurer, consoler.

Nous prenons en compte les habitudes et les rites d'endormissement (doudous, tétines, turbulettes personnelles, bercements dans les bras ou autres) auprès des parents.

Nous couchons les bébés à la demande, les plus grands sont couchés après le repas, sauf exception, mauvaise nuit, maladie.

Nous levons les enfants de façon progressive suivant leur réveil, ce qui permettra à chacun de se réveiller en douceur.

Nous ne réveillons pas les enfants. Nous proposons aux parents de venir les chercher plus tard.

12. Conclusion

Ce projet est voué à évoluer en fonction des demandes formulées et du fonctionnement réel ; il est le support de notre pratique professionnelle sans cesse en évolution et fera l'objet d'évaluations régulières.

Critères d'évaluation : Bilan tous les six mois avec l'équipe à l'aide d'un tableau d'évaluation.

13. Références théoriques

Myriam Mony est directrice du département formation éducateur de jeunes enfants à l'ESSE (École santé sociale sud-est) Lyon et Valence. Elle a développé dans le cadre des formations initiales et continues les projets *Respect pour la Diversité, l'équité et l'inclusion sociale* en lien avec le réseau européen DECET (Diversity in Early Childhood Education and Training), projet soutenu financièrement par la Fondation Bernard Van Leer.

Bernard Golse, pédopsychiatre et psychanalyste à l'association psychanalytique de France, chef de service à l'hôpital Necker enfants malades et professeur à l'université Paris Descartes

John Bowlby (1907-1990) est un psychiatre et psychanalyste anglais célèbre pour ses travaux sur l'attachement, la relation mère-enfant. Pour lui, les besoins fondamentaux du nouveau né se situent au niveau des contacts physiques. Le bébé a un besoin inné du sein, du contact somatique et psychique avec l'être humain.

Donald Woods Winnicott (1896- 1971) est un pédiatre, psychiatre et psychanalyste anglais (se référant à l'École anglaise de psychanalyse). Outre une double pratique clinique de son métier de pédiatre et de psychanalyste, dont il témoigne dans de nombreux ouvrages, on doit à Winnicott des découvertes telles que l'espace transitionnel, espace potentiel, paradoxal *ni intérieur ni extérieur* situé entre le bébé et sa mère. C'est là que se développerait l'aire de jeu et de créativité où l'enfant se voit offrir la possibilité de faire des expériences fondamentales pour sa maturation psychique.

Didier Heintz, cofondateur de l'association en 1983, architecte et designer, s'est intéressé à la petite enfance et aux espaces dès les années 70. Il s'est de plus en plus intéressé à la pédagogie, à l'évolution et au développement de l'enfant, rencontrant de nombreux acteurs de ce monde et donnant de nombreuses conférences sur la relation entre pédagogie et espace.

Jean William Fritz Piaget (1896-1980) est un psychologue, biologiste, logicien et épistémologue suisse connu pour ses travaux en psychologie du développement et en épistémologie à travers ce qu'il a appelé l'épistémologie génétique. L'éclairage qu'il apporte sur l'« intelligence », comprise comme une forme spécifique de l'adaptation du vivant à son milieu, sur les stades d'évolution de celle-ci chez l'enfant et sa théorie de l'apprentissage exerceront une influence notable sur la pédagogie et les méthodes éducatives.

Henri Wallon (1879-1962) est un philosophe, psychologue, neuropsychiatre, pédagogue et homme politique français. On lui doit les problèmes fondamentaux de la Psychologie: problème de " la vie mentale", du Psychisme, de la Conscience; l'étude de la personnalité et de la personne. Il est allé à l'encontre des courants scientifiques et philosophiques traditionnels pour montrer leurs failles et leurs insuffisances. Ses réflexions l'ont conduit à proposer une conception nouvelle de la psychologie. Il est le fondateur de la psychologie génétique (psychologie de la personne concrète).

Emmi Pikler (1902-1984) est un médecin pédiatre hongrois. Elle a mis en place une approche éducative et médicale innovante, en posant comme principes la libre activité de l'enfant, son bien-être corporel, la qualité du soin et la relation privilégiée avec l'adulte qui s'en occupe ('référent'). Très vite, la formidable réussite de Lóczy fait école. Aujourd'hui encore, la philosophie d'Emmi Pikler jouit d'un intérêt grandissant.

Hubert Montagner, Docteur ès sciences, professeur des universités, ancien directeur de recherche à l'Inserm, spécialiste en psychophysiologie et psychopathologie du développement.

Le projet d'établissement,
après avis favorable du Conseil municipal du 26 novembre 2018,
est applicable au 1^{er} janvier 2019.
